

Entre la Société Perfhome située 2ter, Rue de l'Europe 59320 Sequedin, au capital social de 4 333 459.90€ immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille, sous le numéro SIRET 519 021 398 ci-après le vendeur, d'une part,

Et la personne physique ou morale procédant à l'achat de produits ou services de la société, ci-après, le client d'autre part,

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente de produits ou services proposés par le vendeur.

Article 2 : Dispositions générales

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les ventes de produits ou de services, et sont partie intégrante du contrat entre le client et le vendeur. Elles sont pleinement opposables au client qui les a acceptés.

Le vendeur se réserve la possibilité de modifier les présentes, à tout moment par la publication d'une nouvelle version qui sera transmise au client par voie dématérialisée. Les CGV applicables sont celles étant en vigueur à la date de la validation de la commande.

Le vendeur s'assure également que leur acceptation soit claire et sans réserve en mettant en place une case à cocher et une zone de texte permettant au client de signer les présentes conditions dont il déclare avoir pris pleinement connaissance et les accepter sans restriction ni réserve.

Le client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins.

Article 3 : Prix

Les prix des produits et prestations vendus sont indiqués en euros hors taxes et en euros toutes taxes comprises (TVA + autres taxes éventuelles) sur la dernière page des devis, et hors frais spécifiques.

La société se réserve le droit de modifier unilatéralement les prix de son offre à tout moment, notamment en cas d'augmentation des coûts, étant entendu que, en cas d'augmentation des prix postérieure à l'acceptation de

l'offre, seul le prix fixé au jour de cette acceptation sera applicable au client sauf acceptation des deux parties.

Article 4 : Conclusion du contrat

Le client est informé des prix et des conditions particulières de la vente et de l'exécution des services avant toute conclusion du contrat de vente. Dans tous les cas, le montant total dû par le client est indiqué sur la dernière page du devis qui lui a été transmis dont la durée de validité est de 15 jours à compter de sa date d'émission.

Le client doit suivre une série d'étapes pour conclure le contrat et pouvoir réaliser sa commande : Information sur les caractéristiques essentielles des prestations, choix des produits, le cas échéant, de ses options, indication des coordonnées essentielles du client, acceptation des présentes Conditions Générales de Vente, vérification des éléments de la commande et, le cas échéant, correction des erreurs.

Avant de procéder à sa confirmation, le client vérifiera le détail de sa commande, son prix, et en corrigera les éventuelles erreurs. La confirmation de la commande entraînera la rédaction et la signature d'un contrat entre le vendeur et le client.

En cas de modification demandée par le client après confirmation de la commande, la société réajustera, si nécessaire, les délais de livraison et les coûts engendrés par cette demande.

Tout changement dans le cahier des charges initial devra faire l'objet d'un avenant au marché entre les parties, précisant les modifications apportées et leurs conséquences financières et calendaires.

Article 5 : Conformité

Les produits et les services offerts à la vente au travers des présentes CGV répondent aux prescriptions en vigueur relatives à la sécurité et à la santé des personnes, à la loyauté des transactions commerciales et à la protection des consommateurs.

Le vendeur livre un bien ou une prestation conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant du montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. La garantie ne couvre pas les dommages résultant d'une utilisation incorrecte ou abusive des produits ou services.

Article 6 : Modalités de livraison

Les produits sont livrés à l'adresse de livraison qui a été indiquée lors de la commande.

Les délais de livraison et d'installation sont donnés à titre indicatif et ne sont pas contractuels sauf accord contraire entre les deux parties.

Les frais de livraisons et d'installation sont à la charge du client sauf disposition contraires précisées dans la commande.

Le vendeur rappelle qu'au moment où le client prend possession physiquement des produits, les risques de perte ou d'endommagement des produits lui sont transférés. Il appartient au client de notifier au transporteur toute réserve sur le produit livré et d'en informer le vendeur par tout moyen à sa convenance.

Article 7 : Paiement

Le paiement est exigible selon les conditions fixées au contrat qui lie les deux parties. Le client peut effectuer ses règlements par LCR ou virement bancaire.

Tout retard de paiement entraîne immédiatement la facturation d'intérêts moratoires conformément à ce qui a été convenu dans le contrat (le cas échéant, c'est la législation en vigueur qui sera appliquée) et l'arrêt des commandes de matériel nécessaire à l'exécution du chantier.

Dès le huitième jour calendaire de retard de règlement, la société pourra retirer ses équipes du site sans avoir besoin d'en avertir au préalable le client.

Les commandes de matériel et le retour des équipes seront conditionnés au paiement intégral des sommes attendues. L'envoi d'un avis de virement ou d'une preuve de règlement sera sans effet.

Sauf preuve contraire les informations enregistrées par la société constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

Article 8 : Réclamations et médiation

La responsabilité de l'entreprise est limitée au montant de la commande et ne saurait être tenue responsable des dommages indirects ou immatériels subis par le client.

En cas de litige, le client pourra présenter toute réclamation en contactant la société par LRAR. Les deux parties s'efforceront de parvenir à un règlement amiable. A défaut, le litige sera soumis à la juridiction compétente des tribunaux de Lille.

Article 9 : Droits de propriété intellectuelle

Les marques, noms de domaines, produits, logiciels, images, vidéos, textes ou plus généralement toute information objet de droits de propriété intellectuelle sont et restent la propriété exclusive du vendeur. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes CGV. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces biens pour quelque motif que ce soit est strictement interdite.

Article 10 : Force majeure

L'exécution des obligations du vendeur au terme des présentes est suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution. Le vendeur avisera le client de la survenance d'un tel événement dès que possible.

Article 11 : Droit applicable et clauses

Toutes les clauses figurant dans les présentes conditions générales de vente, ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui y sont visées, seront soumises au droit français. La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des présentes conditions générales de vente.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de ventes et les accepter.